



Communiqué de presse

Tours, le 5 octobre 2017

Beepiz, l'application triple protection

Suivideflotte.net lance un DATI et offre une solution attractive de protection des travailleurs isolés.

Suivideflotte.net, spécialiste de la géolocalisation et de la gestion de flotte, annonce la commercialisation de Beepiz, une application mobile qui transforme simplement le Smartphone en Dispositif d'Alerte pour Travailleurs Isolés (DATI). Beepiz, qui a nécessité 3 ans de développement, est issu du savoir-faire éprouvé de Suivideflotte.net en matière de géolocalisation et reprend le socle de la solution éponyme adaptée aux besoins de sécurisation des travailleurs isolés.

En France, 70 % des entreprises emploient un ou plusieurs travailleurs en situation isolée, or on estime à 5 % seulement la proportion d'entreprises qui équipent ces salariés d'un DATI. En effet, le dispositif peut s'avérer coûteux, il est souvent mal vécu par les salariés qui n'en voient pas toujours l'utilité, en cas d'alerte la levée de doute est contraignante pour l'entreprise, les balises fonctionnent mal et envoient des alertes intempestives etc.

« Nous avons développé Beepiz après avoir interrogé les entreprises sur tous ces freins au déploiement massif d'un DATI dans le but d'apporter une solution de rupture », explique Julien Rousseau, directeur général de suivideflotte.net. « L'idée d'une application mobile est venue naturellement avec le fort développement des technologies ces dernières années et la démocratisation de l'appareil chez les travailleurs. Notre offre se différencie de celle de la concurrence car elle propose une triple protection : celle du salarié, de l'encadrant et de l'entreprise et est capable de géolocaliser la victime en extérieur comme en intérieur ! »

Avec Beepiz, le salarié bénéficie d'une protection immédiate et directe depuis un seul et unique dispositif qui peut détecter toute chute ou immobilisation anormale. Le responsable hiérarchique, en conformité avec la législation française, bénéficie d'une protection légale.

L'application utilise les capteurs intégrés au Smartphone et est capable de détecter une immobilité prolongée, une perte de verticalité ou une chute. Beepiz est également doté d'une touche SOS permettant l'envoi d'alertes volontaires. Une touche « agression » permet au salarié d'envoyer une alerte silencieuse en cas de violence. Le portail d'accès Web permet à l'utilisateur de géolocaliser les balises émettrices d'alertes enrichies et d'accéder aux données associées qui aideront les services compétents à intervenir (position extérieure, localisation intérieure, plan d'accès au bâtiment, étage, dossier médical du porteur, etc.). Il permet également de gérer à distance l'installation et l'administration de l'application sur les Smartphones des salariés.

Beepiz est disponible en plusieurs versions avec 4 niveaux de service pour répondre aux besoins de tous les types d'organisation, de l'entreprise individuelle aux très grandes entreprises :

- Une première version gratuite pour le salarié individuel.
- Une version « Standard » à 5,99 € / mois avec 5 modes de détection, géolocalisation extérieure et accès au portail web de gestion.
- Une version Premium à 8,99€ / mois qui ajoute principalement à la précédente la localisation intérieure et les fonctionnalités d'identification et de rondier.
- Une dernière version personnalisable sur devis.

L'application fonctionne sous Androïd. Elle est consultable sur le Play Store et peut dès à présent être téléchargée.

Pour plus d'informations : www.beepiz.com